

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Mesurer le poids des Technologies de l'Information et de la Communication en Franche-Comté

Depuis 2005, la direction régionale de l'INSEE de Franche-Comté n'avait pas eu l'opportunité de se pencher sur le secteur des technologies de l'information et de la communication dans la région. Une actualisation s'imposait pour rester au plus près des dynamiques en cours et pour prendre en compte les changements de nomenclature statistique intervenus depuis le 1er janvier 2008. La modification du périmètre sectoriel des TIC rendait en effet délicat tout suivi cohérent de l'activité dans le temps.

C'est pourquoi la SEM Numerica, pôle multimédia de Franche-Comté, a souhaité, en partenariat avec l'INSEE, réaliser une nouvelle pesée des activités TIC en région et en donner une lecture territorialisée.

Cette étude porte plus particulièrement sur les services immatériels. En effet, depuis quelques années, ces derniers constituent le secteur moteur de la sphère des activités TIC, en Franche-Comté comme au plan national. Ce constat est encourageant. Il atteste d'un haut niveau de qualification et d'un esprit d'entreprise vivace, particulièrement chez les jeunes. Néanmoins, la Franche-Comté dispose d'une vraie marge de progression. Les éléments de l'étude confirment la nécessaire combinaison de mesures sectorielles et d'actions de développement en direction des territoires et de leurs équipements structurants. Les premières visent à favoriser l'innovation et la rentabilité des entreprises et les secondes à renforcer l'attractivité. En effet, le faible degré d'urbanisation régional s'accompagne d'un déficit de cadres, préjudiciable à la croissance de l'activité TIC. Dans ce contexte, la construction de Métropole Rhin-Rhône autour de la ligne LGV pourrait progressivement changer la donne.

SEM Numerica

LES SERVICES LIÉS À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET FAIBLEMENT IMPLANTÉS EN FRANCHE-COMTÉ

En 2008, les activités des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) occupent 7 000 salariés en Franche-Comté, soit 1,8 % de l'emploi salarié total. Parmi ces dernières, seules les activités des services immatériels connaissent une hausse de l'emploi salarié entre 2005 et 2008. Elles concernent les services liés à l'informatique et à internet. Ces activités sont toutefois faiblement implantées dans la région. Elles occupent 0,3 % de l'emploi total régional, contre 0,8 % en moyenne dans les régions de province ⁽¹⁾. Ces services constituent un secteur stratégique pour le développement et la compétitivité économique. Mais ils se développent davantage dans les aires urbaines métropolitaines de grande taille. Au sein de la région, les emplois des services immatériels se répartissent entre les aires urbaines de Besançon et de Belfort, avec une présence plus marquée à Belfort. Ils sont souvent occupés par des cadres et des ingénieurs. Cependant, en Franche-Comté, le taux d'encadrement est plus faible et les emplois plus fréquemment occupés par des jeunes actifs. Les salaires correspondants sont inférieurs de 10 % à la province. Cet écart pourrait justifier le faible développement de ces activités en Franche-Comté ainsi que la sous-représentation de cadres âgés de plus de 30 ans.

**Les services
immatériels peu
présents en
Franche-Comté**

7 000 salariés ⁽²⁾, soit 1,8 % de l'emploi salarié total régional. Entre 2005 et 2008, au sein des TIC, seules les activités des

services immatériels connaissent une hausse de l'emploi salarié. Ces services, portant sur la programmation informatique,

En 2008, en Franche-Comté, les activités des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) emploient près de

(1) La province (ou France de province) = France métropolitaine - Île-de-France.
(2) Selon la définition de l'OCDE, dans le rapport de juin 2009 DSTI/ICCP/IIS(2008)1/FINAL, l'emploi dans les TIC se chiffre à 6 109 salariés en 2007, soit 1,6 % de l'emploi total, contre 3,5 % en France métropolitaine.

le conseil en systèmes et logiciels informatiques, la maintenance ainsi que le traitement de données et l'hébergement de site web, sont porteurs d'emplois de « cadres des fonctions métropolitaines ⁽³⁾ ». Ils concourent à la compétitivité économique en entraînant la création d'activités nouvelles et d'emplois. Ils constituent donc un secteur stratégique pour une région fortement spécialisée dans les activités industrielles.

Entre 2005 et 2008, l'emploi régional dans les services immatériels progresse de 15 %. Cette croissance est cependant moins importante qu'en province (+ 20 %).

En 2008, les services immatériels des TIC sont encore faiblement implantés dans la région. On dénombre 1 100 emplois salariés, soit 0,3 % des emplois de la région contre 0,8 %, en moyenne, en province. Dans le classement des régions, la Franche-Comté se situe dans les derniers rangs, juste devant la Corse et le Limousin (0,2 %).

Cette faible présence s'explique en partie par la taille des aires urbaines franc-comtoises. En effet, les activités de services immatériels se trouvent essentiellement dans les aires urbaines métropolitaines ⁽⁴⁾ de grande taille. Ces dernières concentrent particulièrement la population, les emplois et davantage les cadres des fonctions métropolitaines.

Des emplois plus concentrés dans le Territoire de Belfort

Les emplois des services immatériels se répartissent pratiquement pour moitié dans l'aire urbaine de Besançon et dans celle de Belfort. Dans le Jura et la Haute-Saône, départements les moins urbanisés de la région, ces activités sont quasiment inexistantes.

Par rapport à l'ensemble des activités des Technologies de l'Information et de la Communication, les services immatériels occupent une place

Des TIC fortement spécialisés dans les activités de fabrication

En 2008, près de 7 000 salariés francs-comtois travaillent dans les secteurs des Technologies de l'Information et de la Communication, soit 1,8 % de l'emploi salarié total. Dans la région, les TIC ce sont aussi 1 000 établissements répertoriés* dont la moitié n'a pas de salariés. Les activités des TIC sont clairement répertoriées dans la NAF (Nomenclature d'Activités Française). Elles comprennent les activités des industries et des technologies (division 26 incluant l'horlogerie) et celles relatives à l'information et à la communication (regroupées dans la section J).

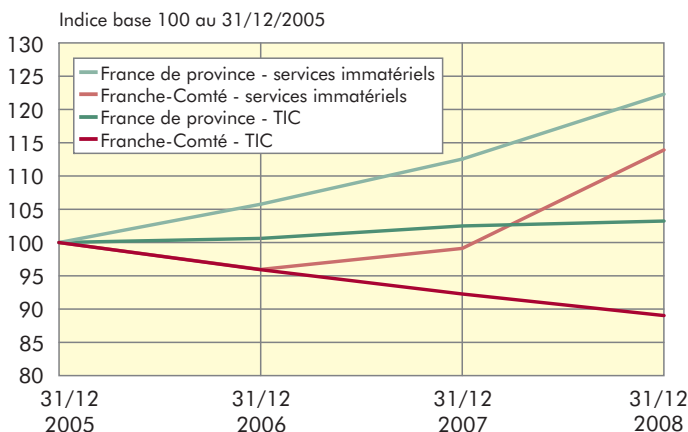
Dans la région, les emplois TIC relèvent essentiellement des activités de fabrication (activités des industries et des technologies). Ainsi, un salarié des TIC sur deux travaille dans ce secteur. Ce qui distingue nettement la Franche-Comté des autres régions métropolitaines.

Les emplois générés par l'horlogerie contribuent fortement à cette particularité. En effet, parmi les 2 740 emplois nationaux, 1 300 sont situés en Franche-Comté. Dans la région, l'horlogerie représente un emploi sur deux des activités de fabrication. Ces emplois sont pour la plupart situés dans le Doubs, le long de la frontière suisse. Les autres activités, implantées dans ce même département, relèvent de la fabrication d'instrumentation scientifique et technique, de composants électroniques ou encore d'ordinateurs.

En Franche-Comté, les activités de fabrication des TIC, pourtant dominantes, affichent depuis 2005 une perte d'emplois salariés (- 15 % entre 2005 et 2008). Cette diminution est plus importante qu'en moyenne en France de province (- 5 %).

* Il s'agit des établissements de CLAP 2008, siège ou non, dont le début d'activité est antérieur au 31 décembre 2008, actifs au moins jusqu'au 31 décembre 2008.

La dynamique de l'emploi des TIC portée par les services immatériels
Évolution de l'emploi des services immatériels et des TIC en Franche-Comté et en province de 2005 à 2008



Champ : France au lieu de travail
Source : INSEE (Estimations d'emploi localisées)

prépondérante dans l'aire urbaine de Belfort. En 2008, ceux-ci y occupent près de 40 % de l'emploi des TIC (soit 458 emplois sur 1 150). Dans l'aire urbaine de Besançon, la part correspondante n'est que de 14 %. Dans l'aire urbaine de Belfort, trois établissements concentrent près de deux tiers des emplois des services immatériels. Il s'agit de ESDI European Help Desk, Sogeti et IBM Application Services SAS, dont l'activité est le conseil en

systèmes et logiciels informatiques. Ils emploient chacun une centaine de salariés.

Dans l'aire urbaine de Besançon, les établissements sont de taille plus réduite. L'effectif moyen d'un établissement est de 2,6 salariés contre 7,7 dans l'aire urbaine de Belfort.

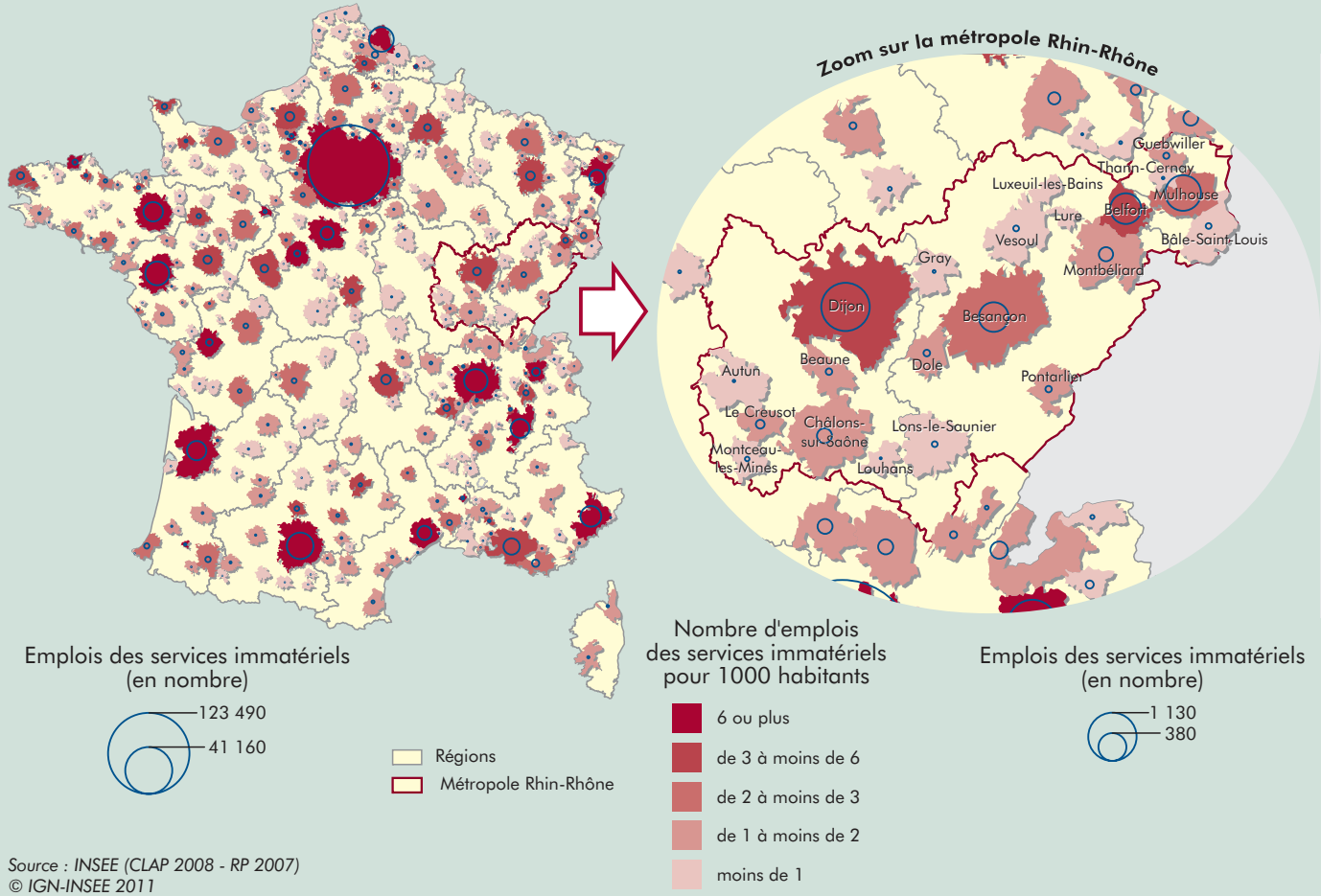
L'aire urbaine de Belfort dispose des atouts nécessaires au développement de ce type d'emplois. Elle est située au cœur d'une zone urbanisée et économiquement dense, avec d'un côté

(3) Rassemblement les cadres et professions intellectuelles supérieures et les chefs d'entreprises de plus dix salariés, exerçant des métiers de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprise, de la gestion et de la culture-loisirs.

(4) Les aires urbaines métropolitaines sont celles de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble et Montpellier. Elles concentrent plus de 500 000 habitants et plus 20 000 cadres des fonctions métropolitaines.

Plus fort développement des services immatériels dans les aires urbaines de grande taille

L'emploi des services immatériels dans les aires urbaines de Métropole en 2008 (nombre pour 1 000 habitants et effectifs)



l'aire urbaine de Montbéliard et de l'autre le sud de l'Alsace. Les emplois tertiaires marchands y sont davantage développés que dans l'aire urbaine de Besançon (19 % contre 13 %). La présence de cadres des fonctions métropolitaines y est importante.

Un taux d'encadrement plus faible que dans les autres régions

Les activités des services immatériels nécessitent des qualifications élevées et se caractérisent par une forte proportion de

cadres et d'ingénieurs. En 2008, en Franche-Comté, 45 % de ces emplois sont occupés par des cadres, contre 10 % pour l'ensemble des activités économiques. Le taux d'encadrement régional, dans les services immatériels, est cependant plus faible qu'en moyenne en province (56 %).

Plus forte proportion de jeunes sur ces emplois en Franche-Comté

En Franche-Comté, comme en province, les emplois des

services immatériels sont très peu féminisés comparativement aux autres activités. Ainsi, en Franche-Comté, 27 % des emplois des activités des services immatériels sont occupés par des femmes, contre 44 % pour l'ensemble des activités.

Ces activités sont relativement nouvelles et requièrent le plus souvent un niveau d'étude élevé. Ce qui peut expliquer, au sein de ces dernières, une présence plus forte de jeunes salariés âgés de moins de 30 ans que parmi l'ensemble des activités (41 % contre 26 %). Mais, dans les services immatériels, la part de

jeunes actifs est nettement plus élevée en Franche-Comté qu'en moyenne en province (41 % contre 30 %).

Des cadres moins bien rémunérés qu'en province

En 2008, en Franche-Comté, le salaire perçu dans les activités des services immatériels est plus élevé que celui correspondant à l'ensemble des activités. Celui-ci reste néanmoins plus faible qu'en province (- 17 %).

La différence la plus importante concerne les cadres et s'accroît

avec l'âge. Les jeunes cadres, âgés de moins de 30 ans, ont une rémunération horaire mensuelle brute inférieure de 6 % à leurs homologues de province. Pour les cadres plus expérimentés, âgés de 30 à 49 ans, le salaire est inférieur de 8 %. Quant aux 50 ans et plus, l'écart est plus marqué, puisqu'ils sont payés 11 % de moins que ceux de province.

En somme, 43 % de l'écart observé s'expliquent par des différences structurelles. Ainsi, une fois gommées les différences liées à l'âge, au sexe et à la catégorie socioprofessionnelle,

les salariés francs-comtois des services immatériels perçoivent un salaire horaire brut moyen inférieur de 10 % à celui de leurs homologues de province. Cet écart pourrait justifier le faible développement de ces activités dans la région ainsi que la sous-représentation de cadres âgés de plus de 30 ans. Ces derniers, limités par les possibilités d'emplois et les niveaux de salaires offerts dans ce domaine, quitteraient la région afin d'obtenir de meilleures perspectives d'évolution de leur carrière. ■

Véronique RIVERON

Créateurs d'entreprises dans les activités des services immatériels : un profil sans surprise

En Franche-Comté, 50 entreprises se sont créées au 1^{er} semestre 2006 dans les TIC, soit 3 % des créations d'entreprises. Ce taux est équivalent à celui de province.

Dans la région, comme en province, la majorité des entreprises des TIC créées exerce une activité dans les services immatériels (7 sur 10).

En Franche-Comté, les créateurs d'entreprises des activités des services immatériels sont, dans neuf cas sur dix, des hommes, plus jeunes qu'en province. L'âge médian d'un créateur franc-comtois est de 34 ans contre 36 ans en province.

En Franche-Comté, dans les services immatériels, sept créateurs d'entreprises sur dix sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Un tiers d'entre eux occupait auparavant un emploi de cadre supérieur, contre plus de la moitié en province.

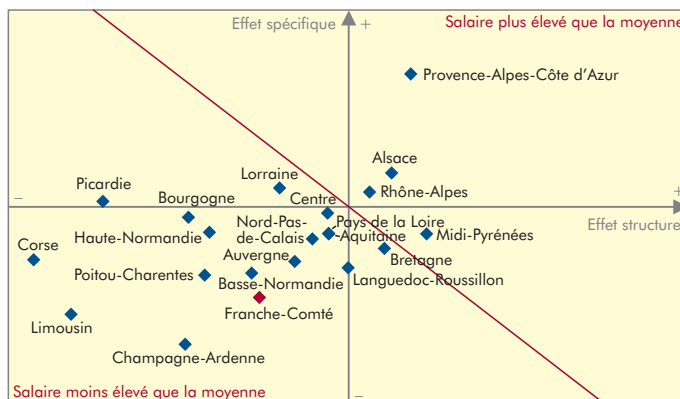
Les créateurs ayant eu préalablement une situation d'actif occupé sont plus nombreux à démarrer une activité dans ces services en province que dans la région (respectivement 45 % et 32 %).

Le coût d'installation est moins élevé en Franche-Comté qu'en province. A plus de quatre créateurs francs-comtois sur dix, l'installation a coûté moins de 2 000 euros, alors qu'en province ce coût s'élève généralement entre 2 000 et 8 000 euros. En Franche-Comté, plus souvent qu'en province, les créateurs des activités des services immatériels bénéficient d'aides ou d'exonérations. Ceci s'explique par une légère surreprésentation, dans la région, des chômeurs parmi les créateurs. Ceux-ci bénéficient davantage d'aides (ACCRES*) que les autres.

Au cours des deux premières années, les entreprises des services immatériels franc-comtoises créées sont plus fragiles que celles de province, puis plus pérennes que ces dernières par la suite.

* ACCRE : aide aux chômeurs repreneurs ou créateurs d'entreprises

Écart de salaire horaire brut moyen perçu par les salariés des services immatériels par rapport à la moyenne de province, par région, en 2008



Source : INSEE (DADS 2008 [salariés, échantillon national au 1/12^e])

Note de lecture

Les différences de salaires entre la Franche-Comté et la moyenne observée en province peuvent être décomposées entre un effet structurel et un effet spécifique :

- l'effet structurel indique combien gagneraient les Francs-Comtois si la répartition des salariés par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle était identique à la répartition en province ;
- l'effet spécifique à la région, non expliqué par la structure de la population salariée.

À droite de la diagonale rouge figurent les régions dont le salaire horaire brut moyen perçu en 2008 par les salariés des services immatériels est supérieur à la moyenne de province et inversement pour celles situées à gauche.

Pour en savoir plus

- C. BRUTEL, Un maillage du territoire français : 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines, INSEE DG, INSEE Première, janvier 2011, n° 1333
- P. QUILLERY, Cadres des fonctions métropolitaines dans l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard : une présence forte de la conception-recherche, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, décembre 2010, n° 127
- B. THIRION, A. SCHMITT, G. VOLMERS, Les TIC en Moselle : une dynamique à soutenir, INSEE Lorraine, Économie Lorraine, avril 2009, n° 165
- M. LEFEBVRE (INSEE), P. CROSNIER (Dirre), Les TIC : l'emploi salarié progresse fortement en Languedoc-Roussillon dans les services informatiques et le commerce de gros, INSEE Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse, juin 2007, n° 5
- C. LEONI, Des technologies de l'information et de la communication peu implantées en Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Infoweb, septembre 2005, n° 7
- M. GAUVIN, F. BOUAGAL, Les TIC - Un secteur innovant à développer, INSEE Auvergne, La Lettre, avril 2004, n° 17
- N. ACTIF, C. HILLAIRET, Les TIC, émergence d'un nouveau secteur, INSEE La Réunion, Économie de La Réunion, 2003, n° 118
- F-X. DUSSUD, Les technologies de l'information et de la communication (TIC), INSEE Bretagne, Octant, janvier 2003, n° 92